

campagne a vraiment plus à se dépenser que l'institutrice de la ville. Elle est privée de l'accès à de bonnes bibliothèques, de pouvoir assister à des conférences, elle doit déboursier parfois beaucoup de son propre argent pour se procurer des livres supplémentaires et d'autres articles semblables; ce serait déjà beaucoup si nous pouvions dire aux institutrices de campagne qu'elles recevraient un traitement considérablement plus élevé que celui des institutrices de la ville, car la vie rurale peut être très agréable, à condition d'avoir les comforts voulus. Je pense qu'il faudrait donner suite à cette idée.

M. CRUTCHFIELD: Je dois dire que j'approuve de tout cœur M. MacNicol. Il a enseigné à la campagne, et moi-même, j'ai enseigné à la campagne; j'ai peiné des années pour que l'on institue dans une centre rural des cours de formation agricole—matière avec laquelle les enfants étaient en contact quotidien—et, devant l'échec de mes efforts en ce sens auprès de la population, je quittai de découragement la localité, pour passer dans un centre industriel où l'on me confia la charge d'une école technique et où je pus préparer la jeunesse à l'industrie régionale.

M. CASTLEDEN: L'aide financière accordée aux écoles rurales n'a-t-elle pas un grand rôle à jouer ici—la question du revenu agricole?

M. CRUTCHFIELD: Oui.

M. CASTLEDEN: En Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que dans quelques autres pays, plus les instituteurs de campagne ont à affronter de difficultés dans l'exercice de leurs fonctions, plus leur salaire est élevé. Il me semble que nous devons commencer par résoudre la question financière pour pouvoir résoudre ce problème. Le centre agricole fait ce qu'il peut. Dans bien des cas, les cultivateurs peuvent se mettre en dette pour essayer de maintenir leurs œuvres rurales. Les revenus agricoles sont si bas qu'il est presque impossible pour ces centres d'entretenir des institutions locales.

Mme NIELSEN: Cela nous ramène donc à la question de la création de grandes écoles dans les campagnes.

M. CRUTCHFIELD: En Nouvelle-Zélande, l'instituteur de campagne reçoit \$200 par an de plus que l'instituteur urbain.

M. McDONALD: Cela soulève le point de la centralisation des écoles de campagne. Quel est votre avis là-dessus? Un problème a surgi dans la province de Québec quant à la Commission des Ecoles protestantes de cette province. Par suite du décroissement de la population protestante dans plusieurs centres agricoles, la Commission se vit en présence de cas où quatre ou cinq familles essayaient d'entretenir une école; et de même dans un district à quatre ou cinq milles de là, et d'un bout à l'autre de la municipalité. La Commission sollicita l'intervention du Gouvernement de Québec pour remédier à cette situation, et, en conséquence, le Gouvernement créa une commission composée de membres de la Commission des Ecoles protestantes pour enquêter sur les lieux, faire rapport au Gouvernement et soumettre des recommandations. Cela fut fait. La principale recommandation porta sur la centralisation ou la fusion en une seule école de quatre ou cinq écoles du genre de celles qui existaient auparavant. Vous êtes probablement au courant de ces événements. Le Gouvernement, en retour, approuva la recommandation et octroya une somme équivalente à 50 p. 100 du coût de construction des écoles centrales. Ce faisant, on réunit donc tous les élèves sous un seul toit, on fut en mesure de payer de meilleurs instituteurs et de hausser le niveau de l'enseignement, car c'est là le principal. Pour ce que je sais de mon propre comté, la même chose s'est effectuée, avec le résultat que l'effort a remporté un vif succès et que les taxes des contribuables n'ont été aucunement augmentées par le fait même. En passant, je puis dire qu'au jour où surgit le problème de cette centralisation j'eus la visite de deux messieurs qui, étant de gros contribuables et n'ayant pas d'enfants à l'école,